

TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS HOLDING (TPF) SA	
CONVOCATION	
à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires	
du 25 mai 2018, à 17h00	
au Centre de renfort de la Veveyse, Rte de Montreux 103, 1618 Châtel-St-Denis	
ORDRE DU JOUR	
Assemblée générale ordinaire	
1.	Rapport du Conseil d'administration et de la Direction sur la gestion et les comptes au 31 décembre 2017
2.	Rapport de l'organe de révision
3.	Approbation du rapport et des comptes au 31 décembre 2017 et décharge au Conseil d'administration
3.1	Approbation du rapport et des comptes au 31 décembre 2017
Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.	
3.2	Emploi du bénéfice résultant du bilan
Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'attribuer à la réserve issue de bénéfice le montant de CHF 15'400 et d'approuver le report à nouveau de CHF 4'323'555.	
3.3	Décharge aux organes responsables
Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de donner décharge aux organes responsables.	
4.	Elections statutaires
4.1	Renouvellement du Conseil d'administration
Les personnes suivantes sont proposées pour la période 2018 – 2021	
Alain Barbey, Jacques Bourgeois, Luca Buffolo, Laurent Dietrich, Nadine Gobet, Georges Godel, Pierre-Olivier Nobs, Katharina Thalmann-Bolz, Martin Tschopp,	
4.2	Election du président
Il est proposé de renouveler le mandat du président actuel Georges Godel pour la période 2018-2021.	
4.3	Election de l'organe de révision
Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'élire Ernst & Young SA, à Lausanne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2018.	
5.	Perspectives 2018 de l'entreprise
Le rapport annuel, les comptes annuels 2017 ainsi que le rapport de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires, durant le délai légal, au siège de la société, rue Louis-d'Affry 2, à Fribourg. Tout actionnaire qui en fait la demande recevra un exemplaire de ces documents.	
Les actionnaires inscrits dans le registre des actions au 20 avril 2018 recevront une invitation personnelle par courrier. Ont le droit de vote, les actionnaires inscrits dans le registre des actions le 20 avril 2018. Aucun matériel de vote ou carte d'admission ne sera envoyé aux actionnaires. En effet, les votes s'effectueront à main levée. Si une votation devait s'effectuer par bulletin de vote secret, le matériel sera remis le jour de l'assemblée, sur place.	
Les éventuelles communications et les formulaires d'inscription ou de procuration devront parvenir au siège de la société au plus tard le 18 mai 2018 .	
Fribourg, le 20 avril 2018	Au nom du Conseil d'administration Georges Godel Président